

Illustration E. Z. Corroli

REVUE MENSUELLE

LA LIGANEE NATIONALE

SOMMAIRE

- MELANGES :** La messe de minuit, 177 ; Guerre à l'alcool, 181; La fée des neiges, 182; Encyclopédie, 182, 183 ; Les mémoires des hommes célèbres, 183; Les causes prédisposantes de la tuberculose, 183.
- MUTUALITE :** Le premier million, 178; Tribune mutualiste, 178; Les sociétés de sec.-mut. et l'assurance-vie, 179 ; A. travers les cercles, 185; Ça et là, 186; Condoléances, 187.
- OFFICIEL :** Retribution semi-annuelle, 186; Rapports annuels, 186; Election des off. de cl., 186; Visites officielles, 186; Cercle suspendu, 187 ; Nominations, 187 ; Nouveau cl., 187 ; Nécrologie, 187 ; Accusés de réception, 188.
- GRAVURE :** Hon. juge J. E. P. Prendergast 178.

RELACION
FRATERNITE
PATRIOTISME

SURPLUS AU
30 Octobre 1908
\$844,975.67



L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 12.

Montréal, Décembre 1908.

50 cts par an.

LA MESSE DE MINUIT

La pompe des messes de minuit, dans les grandes villes, m'a toujours laissé dans le froid; la nuit de Noël à la campagne, au contraire, produit en moi une vivace impression. D'où cela vient-il? Pourquoi mon émotion s'épanouit-elle dans les pauvres murs d'une église de village, tandis qu'elle reste fermée à Paris, malgré le luxe et la mise en scène savante des cérémonies religieuses? Est-ce parce que la manifestation simple et naïve d'une foi sincère peut seule faire vibrer certaines cordes sentimentales? Ou cela tient-il à ce que l'église de village me rappelle ma dix-huitième année, et qu'on a toujours une préférence pour les milieux qui vous rajeunissent? Je ne sais; mais je me souviens encore avec bonheur d'une messe de minuit entendue à P..., dans une humble paroisse perdue aux confins de la Touraine et du Poitou. —Je vois la place de l'église avec ses ornements découpant sur le ciel étoilé leurs branches décharnées; j'entends le tapage des sabots et les toux étouffées des fidèles pénétrant dans la nef humide en contrebas, tandis que le dernier coup de la messe tintait dans l'air sec et froid de la nuit de décembre.

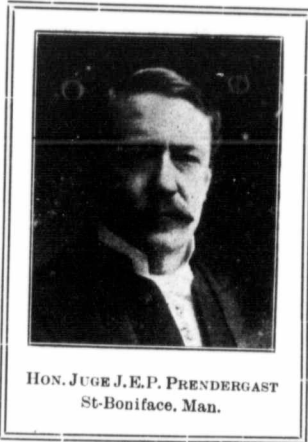
Tous les gens du faubourg étaient là et aussi les métayers des closieries éparses à deux lieues aux environs; les hommes en vestes de droguet, les femmes en capes noires et en coiffes blanches, les gars aux blouses neuves et raides, debout et masqués sous les orgues. Le père de la commune lui-même était descendu de sa bergerie, amenant avec lui selon l'antique tradition le plus jeune de ses agneaux qui bêlait doucement pendant les versets de l'"Introit." La nef était plongée dans une demi-obscurité, d'où les têtes émer-

geaient discrètement. Parfois les rayons lumineux partant des cierges du maître-autel faisaient jaillir de l'ombre une figure de vieux laboureur ou un délicat profil de jeune fille. Une faible odeur d'encens montait en spirales bleuâtres et se mêlait avec la buée des baleines s'échappant des lèvres des fidèles, par cette froide veillée d'hiver. Debout devant le pupitre, le vicaire psalmodiait l'évangile de saint Luc où se trouve si naïvement contée l'annonciation aux bergers: "Or, il y avait là, aux environs, des bergers qui veillaient dans les champs, gardant tour à tour leur troupeau la nuit. Tout à coup un ange du Seigneur parut auprès d'eux..." Et l'évangile achève, pendant l'offertoire, l'assemblée entière entonnant tout d'une voix: "Adeste, fideles, Venite adoremus Dominum!" Et à ce chant d'une intimité si naïve, d'une saveur si antique, il me semblait voir dans la nuit les pâtres s'en allant vers Bethléem, à la recherche de l'enfant "enveloppé de langes et couché dans une crèche;" j'entendais le choeur de leurs voix rustiques: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!" Et le père, là-bas, agenouillé contre un pilier, avec son agneau bêlant dans ses bras, me paraissait être un de ces bergers de Bethléem; je me demandais si je n'allais pas voir mystérieusement s'ouvrir l'une des murailles de la nef, et à la clarté des étoiles, si je n'allais pas contempler la crèche où dormait, entre le boeuf et l'âne, le divin nouveau-né, radieux comme un soleil?

André THEURIET.

Il n'est pas rare, dit un voyageur de voir les animaux en Russie porter des lunettes bleues afin de leur protéger les yeux contre les effets de la clarté aveuglante du soleil sur la neige.

Sociétaires distingués



LE PREMIER MILLION

Si, en 1893, quelqu'un avait dit aux vaillants fondateurs de l'Alliance Nationale qu'après quinze ans d'existence, leur société aurait non seulement payé des milliers de dollars aux malades, aux veuves, aux orphelins ou autres héritiers, mais encore qu'elle aurait accumulé l'extraordinaire réserve d'un million de dollars, croyez-vous que la prédiction ne serait pas tombée dans des oreilles incrédules! J'imagine qu'on aurait traité ce prophète de visionnaire et qu'on l'aurait considéré avec une douce ironie. Eh bien! ce qui aurait alors, paru être un rêve irréalisable est maintenant un fait accompli.

L'Alliance Nationale a une réserve d'un million de dollars.

C'est un résultat superbe, auquel aucune institution canadienne-française de même espèce n'a encore pu atteindre et il place notre belle et puissante association à la tête des mutualités nées et administrées dans la province de Québec. Mieux que cela, il confirme l'opinion que l'Alliance Nationale est au premier rang des institutions mutuelles de tout le continent qui offrent le plus de garantie proportionnellement à leur effectif.

Cet heureux événement devra réjouir tous nos compatriotes et à plus forte raison ceux qui font partie de l'Alliance Nationale, car on a là le témoignage de

la bonne administration de notre société, la certitude de son activité et la preuve éloquente de son progrès constant.

TRIBUNE MUTUALISTE

Maintenant que les longues soirées sont arrivées et que la température souvent inégalement force les gens à se claquemurer, les mutualistes vont pouvoir consacrer plus de temps aux questions qui les intéressent.

Le moment serait donc bien choisi de rouvrir la Tribune Mutualiste afin de faciliter à nos sociétaires l'expression de leurs opinions sur tel ou tel sujet. Mais il l'est aussi à un autre titre, car nous venons de recevoir de l'un de nos confrères les plus autorisés, une lettre dans laquelle il veut bien nous faire bénéficier de l'expérience qu'il a acquise dans les choses de la mutualité. La question que soulève notre distingué correspondant a une certaine importance et il n'y a aucun doute qu'on pourra l'agiter avec fruit dans les cercles et les bureaux de perception.

PREUVE D'AGE

Lorsque j'avais l'honneur de présider aux destinées de l'Alliance Nationale, j'ai souvent, lors de mes visites aux cercles, insisté sur la nécessité, pour chacun des sociétaires, de se procurer un extrait de baptême et de l'expédier au Bureau Exécutif, afin de faire constater, de leur vivant, la date de leur naissance.

Tous savent, qu'au décès d'un membre, l'acte de naissance est une des pièces exigées, avant que le paiement du certificat de participation soit effectué. Je puis affirmer que, dans un grand nombre de cas, la production de cette pièce est difficile et entraîne des retards assez prolongés dans le règlement de la réclamation des intéressés. Maintes fois la famille du défunt ne sait pas où s'adresser pour avoir cet extrait de baptême, ou, encore, celui-ci peut avoir été baptisé dans des missions où aucun registre n'était tenu. Il faut alors fournir des déclarations solennelles et cela cause des dépenses à la famille et des ennuis à la société. Il y a plus, c'est que si le membre, volontairement ou non, s'est rajeuni de trois, quatre ou cinq ans, les ayants droit à la succession sont tenus de rembourser la différence de la con-

tribution qu'il aurait dû payer mensuellement. Cette différence peut atteindre un montant de \$25, \$30, \$50 ou même \$75, et vous avouerez que ce montant aurait été plus facilement versé par le membre lui-même qu'il ne l'est par sa famille, qui, dans la plupart des cas, a besoin de la totalité de l'argent qui lui revient. Il est donc plus important qu'on ne le croit généralement de faire soi-même les démarches nécessaires à la constatation de son âge. Déjà plusieurs sociétés, ayant, comme nous, été à même de juger des inconvénients que je viens de signaler, ont adopté des règlements obligeant leurs associés à produire ce document.

Je ne puis maintenant vous parler avec une voix autorisée, comme autrefois, mais je me crois justifiable, en raison de l'intérêt que je porte à mes confrères et à la société, je me crois justifiable, dis-je, de faire cet appel qui, s'il est entendu, sera d'un grand avantage aux membres de l'Alliance Nationale et à la société elle-même.

JOS. CONTANT.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET L'ASSURANCE-VIE

Sous ce titre, notre distingué confrère, M. L.-J.-K. Laflamme, que nos lecteurs connaissent déjà très avantageusement, publie dans "La Revue Franco-Américaine", qu'il édite, une série d'articles très intéressants. Ceux de nos lecteurs — et ils sont nombreux — qui désirent connaître le mouvement de la mutualité, surtout aux Etats-Unis, feraient bien de se procurer la série de ces articles, que faute d'espace nous ne pouvons reproduire "in extenso." Nous extrayons, toute fois, ce qui suit du numéro de décembre.

"De nos jours, l'assurance sur la vie se partage entre deux systèmes, l'assurance-vie, proprement dite fournie par les compagnies à fonds souscrit, et l'assurance fraternelle fournie par les sociétés de secours mutuels. Dans les deux cas les obligations restent les mêmes, bien que les systèmes varient quelque peu. Dans les deux cas il s'agit de se prémunir contre un événement dont on ne peut spécifier la date mais qui ne peut manquer d'arriver; la mort de l'assuré. Des événements récents survenus aux Etats-Unis ont démontré

"que les sociétés d'assurance fraternelle n'ont pas eu le tort de prétendre qu'on pouvait protéger des assurés sans charger des taux aussi élevés que ceux des grandes compagnies. Le recrutement des membres seul, lorsqu'il est confié au zèle des membres d'une association, est une source d'économie considérable."

Après avoir parlé de l'origine de l'assurance en Europe et de la fondation en 1868 de la première société américaine, l' "Ancien Order of United Workmen", il continue:

"D'autres sociétés furent fondées sur le modèle de l'A. O. U. W., chacune s'efforçant de vendre l'assurance à meilleur marché que sa rivale, toutes adoptant des taux moins élevés que ceux des compagnies régulières. Ces dernières se mirent bientôt de la partie et la concurrence devint effrénée entre des institutions dont le but principal était de protéger les foyers. Les compagnies prétendirent que ces sociétés n'étaient que des institutions éphémères, les sociétés, de leur côté, ripostèrent que les chefs des grandes compagnies spéculaient sur la vie des gens et cherchaient à battre monnaie sur les cruelles éventualités de la vie. Des deux côtés, on dépassa les limites du raisonnable, les compagnies en réclamant le monopole des solides garanties, les sociétés en feignant de mépriser les principes fondamentaux de l'assurance. Le temps devait se charger de remettre les choses au point. L'enquête sur les assurances tenue, il n'y a pas très longtemps aux Etats-Unis, démontra que les grandes compagnies vendaient trop cher leur protection. Mais en même temps les sociétés constatèrent que leurs revenus ne suffiraient bientôt plus pour faire face à leurs obligations. On parla de réforme, et on se rappela les avertissements donnés, sans trop s'en douter peut-être, par les actuaux qui depuis plusieurs années avaient jeté le cri d'alarme. Le fait qu'ils paraissaient intéressés à défendre les grandes compagnies avait laissé planer quelque doute sur leur sincérité. Pourtant on sait que "la vérité nous est dite également par nos amis et nos ennemis."

Voici quels sont, d'après un autre
actuaire, M. Abb. Landis, les principes
fondamentaux de l'assurance:

1.—Le fonctionnement de la société
ne sera vraiment fraternel et équita-
blement co-opératif que si chaque mem-
bre paie le plein prix coûtant de la pro-
tection qu'il reçoit.

2.—Le coût de l'assurance, complet
et juste, ne peut être déterminé que par
les âges des membres.

3.—Les taux de cotisations suffisants
pour couvrir le coût raisonnable de l'as-
surance doivent être déterminés par les
âges des membres et ne doivent pas être
inférieurs à la somme que l'expérience
du passé a démontré être suffisante et
juste.

4.—Si le coût de l'assurance doit
être défrayé au moyen de perceptions
périodiques le taux des cotisations doit
s'élever à mesure que les membres
avancent en âge, et cette augmentation
de taux doit se continuer tout le temps
que dure la protection.

5.—Si l'on veut que le taux de cotisa-
tion reste uniforme depuis l'âge d'ad-
mission, ce taux, pendant les premières
années, doit dépasser le coût ordinaire
de la protection de façon à créer une
réserve qui compense pour l'augmenta-
tion du coût de l'assurance pendant les
dernières années. Pour être suffisante,
cette réserve doit représenter la diffé-
rence entre la valeur actuelle des béné-
fices et la valeur actuelle des cotisations
futurs parce que cette différence est
la seule mesure exacte de cette réserve.

6.—Si l'on désire une combinaison de
taux uniformes et des taux gradués, la
cotisation doit augmenter avec l'âge
pendant la période de gradation et, pen-
dant cette période, il faut ajouter à la
cotisation un montant de réserve qui
maintienne l'équilibre des taux unifor-
mes — ou, à la fin de la période de
gradation, le taux de la cotisation doit
être assez élevé pour combler le déficit
laissé dans la réserve, puisque les taux
uniformes ne peuvent pas être main-
tenus dans l'accumulation d'une re-
serve.

Voilà, dit M. Landis, les principes
fondamentaux de l'assurance et les Or-
dres Fraternelles doivent les appliquer à

leurs systèmes s'ils veulent assurer une
protection permanente à leurs mem-
bres une protection temporaire qui soit
juste pour les jeunes comme pour les
vieux."

L'auteur signale ensuite les difficultés
qui ont surgi sur la route des sociétés
américaines qui ont cherché de bonne foi
à modifier leurs systèmes financiers et à
les placer sur des bases scientifiques re-
connues. Le principal obstacle a été la
lutte déloyale faite dans le recrutement
des membres par des sociétés à trop bas
prix aux sociétés ayant établi des taux
maintenant reconnus comme nécessaires
pour assurer l'avenir de ces institutions.

Plusieurs, sans doute, diffèrent les
réformes dans l'espoir de bénéficier du
malaise que le nouvel ordre de choses
ne manquerait pas de créer dans les
sociétés assez courageuses pour entre-
prendre leur propre réorganisation.

Puis il continue en ces termes:

Le Congrès Fraternel américain, une
association formée des représentants des
principales sociétés fraternelles des
Etats-Unis et du Canada a entrepris de
réformer tout le système et il y aurait
déjà réussi sans les embarras dont nous
venons de parler. Il a préparé des ta-
bles de mortalité qui ont servi au calcul
de tarifs suffisants, établi des règles
générales d'administration et placé l'as-
surance fraternelle sur des bases soli-
des. Les sociétés qui se sont empressé
d'adopter les réformes suggérées sont
actuellement en pleine voie de progrès."

Puis, parlant de nos sociétés nationa-
les, il dit:

En général nos sociétés nationales ont
entrepris sans retard de réformer leurs
systèmes et celles qui n'ont pas encore
adopté les changements nécessaires le
feront dans un avenir très rapproché.
Mais, en attendant, le monde mutua-
liste ne reste pas inactif. Les sociétés
les moins sûres, et celles-la peut-être
plus que les autres, redoublent de zèle
dans le recrutement des membres.
Qu'elles marchent à la ruine cela ne
fait pas de doute, à moins qu'elles n'en-
treprennent immédiatement la tâche de
réorganiser le r système.

Le Congrès Fraternel a calculé des

"taux en dehors desquels il ne peut y
 "avoir d'assurance possible. Ces taux
 "representent la prime minima, men-
 "suelle ou annuelle, qui garantisse le
 "paiement d'une police de \$1,000, ou
 "plus pour un groupe suffisant d'assurés.
 "Ces taux ont été reconnus corrects à
 "un congrès auquel prenaient part les
 "chefs de la plupart des associations qui,
 "aujourd'hui, vendent de l'assurance fra-
 "ternelle à un prix dérisoire, et s'ils ne
 "sont pas encore adoptés par tout le
 "monde ils le seront inévitablement un
 "jour par les sociétés qui ne seront pas
 "encore tombées à l'abîme. En un mot,
 "ils forment la règle invariable dont les
 "marchands d'assurance ne peuvent se
 "départir. Nous les donnons dans le ta-
 "bleau suivant:

18 à 21	93	33	\$1.35	45	\$2.16
22	96	34	1.40	46	2.25
23	98	35	1.45	47	2.35
24	1.01	36	1.51	48	2.45
25	1.04	37	1.57	49	2.58
26	1.07	38	1.63	50	2.71
27	1.11	39	1.69	51	2.83
28	1.14	40	1.76	52	2.97
29	1.18	41	1.83	53	3.12
30	1.22	42	1.91	54	3.28
31	1.26	43	1.99	55	3.44
32	1.31	44	2.07		

"Une société d'assurance peut exiger
 "des taux plus élevés que ceux-là; elle
 "ne peut pas en exiger de moins élevés
 "sans compromettre son avenir. L'Etat
 "de Massachusetts a même adopté une
 "loi refusant l'admission aux organisa-
 "tions d'assurance dont les taux ne cor-
 "respondaient pas au moins à ceux que
 "nous venons de donner. Des lois sem-
 "blables sont en ce moment à l'étude
 "dans les Etats du Rhode Island, du
 "New Hampshire, de New York. Et
 "puisque'il est question de lois sur l'as-
 "surance nous pouvons bien faire ob-
 "server que la province de Québec a en-
 "core beaucoup à faire dans ce sens.
 "Voilà, certes, une question importante
 "qu'il importe de signaler à nos légis-
 "lateurs."

GUERRE A L'ALCOOL

Conseils épiscopaux

Extraits d'un mandement que Sa Gran-
 deur Mgr Archambault, évêque de Joliette,
 adressait naguère aux fidèles de son diocèse:

"Nous demandons à toutes les familles de
 rompre absolument avec la déplorable habi-
 tude d'offrir et de prendre des spiritueux,
 tels que cognac, genièvre, rhum, whisky, lors
 des réunions, des soirées, des dîners, des
 visites et des fêtes du premier de l'An.

"Nous supplions les jeunes gens et les
 pères de famille de ne pas aller dans les ca-
 baretts et les buvettes sans des raisons gra-
 ves; de ne pas y prendre de boissons eni-
 vrantes, et surtout de renoncer à la pratique
 du petit verre et de la "traite".

"Les curés et les vicaires dans leurs caté-
 chismes, les instituteurs et les institutrices
 dans leurs écoles, les directeurs et les pro-
 fesseurs de nos collèges et de notre séminai-
 re auront soin d'instruire les enfants et les
 jeunes gens des bienfaits de la tempérance
 et des suites funestes de l'alcoolisme, de
 leur inspirer une horreur profonde de l'ivro-
 gnerie.

"Pour aider les enfants à mettre en pra-
 tique les leçons de sobriété reçues à l'école,
 on leur demandera d'ajouter, le jour de leur
 première communion, à leurs autres promes-
 ses, celle de s'abstenir de boissons enivrantes
 jusqu'à l'âge de vingt ans. Cette promesse
 n'oblige cependant pas sous peine de péché.

"Nous ordonnons que dans toutes les pa-
 roisses et missions du diocèse, comme aussi
 dans les écoles, les couvents et dans les col-
 lèges, on établisse la société de Tempérance
 de la Croix, conformément aux règlements
 déjà adoptés dans les diocèses de Montréal
 et de Québec.

"C'est notre espoir que tous nos diocé-
 sains feront partie de cette société et en
 observeront fidèlement les règles."

— ● —
 Gaust est la plus petite république du
 monde. Son étendue est d'un mille, sa popu-
 lation de 140, elle existe depuis 1646 et est
 reconnue par la France et l'Espagne. Elle
 est située sur le haut plateau d'une monta-
 gne des Pyrénées et son président est élu par
 un conseil de douze.

LA FEE DES NEIGES

Naïve et curieuse légende, très populaire en Russie

Par une belle journée du commencement de l'hiver, quand la neige, tombée en abondance, brillait et scintillait sous les rayons froids du soleil du Nord, et que les enfants, exubérants de gaieté et de mouvement, jouaient dans la rue du village et s'amusaient à édifier un bonhomme en neige, un couple de vieillards assistaient à ce spectacle, le cœur débordant de douleur. Leur vieillesse, à eux, restait triste et solitaire, car il n'y avait pas d'enfants dans la maison. Et voilà qu'en regardant la jeunesse rire et s'amuser, une envie folle les prenait de se faire aussi une enfant en neige.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. Un bloc servit de tronc à la poupée, on y assujettit des jambes et des bras et on posa une petite boule ronde en fait de tête sur les épaules. Le vieux sculpta le nez et le menton, et fit deux trous au-dessous du front; mais, à peine avait-il dessiné la bouche qu'il sentit une respiration chaude lui brûler la main.

C'est que la petite bouche respirait et souffrait, des yeux bleus brillaient dans les orbites, et les lèvres se coloraient d'une vive rougeur; la poupée s'animait, déjà la neige tombait comme la coque d'un œuf, et une fillette charmante tendait ses bras aux vieillards émerveillés, osant à peine croire à son bonheur. La mère emportait l'enfant, l'appelant sa *Sniégourotchka* (enfant de neige) chérie. Et la fillette, recueillie par les vieillards, grandit, comme on le fait dans les contes,—un peu plus toutes les heures. Elle grandit aussi en gentillesse et en beauté; il ne lui manquait qu'un peu de rouge aux joues, car elle était d'une blancheur de neige, comme s'il n'y avait pas une goutte de sang dans ses veines.

L'hiver touchait à sa fin. Le soleil, devenu plus chaud, ranimait la terre; l'herbe se montrait sur les hauteurs, et l'alouette entonnait sa chanson dans les airs. Les jeunes filles se rassemblaient pour des rondes et saluaient, joyeuses, le retour du printemps. Seule, *Sniégourotchka* fuyait les compagnes, triste et silencieuse. Elle ne se plaignait de rien, mais on aurait dit que la vie même se retirait lentement d'elle.

La dernière neige avait disparu, les champs et les bois se couvraient de fleurs, et le rossignol lançait ses trilles joyeux. *Sniégourotchka* devenait de plus en plus triste, timide et sauvage: elle se cachait dans l'ombre du bois, comme le muguet sous l'arbre, et n'avait de plaisir qu'à jouer avec l'eau froide des sources.

Là Saint-Jean arriva, et l'été allait commencer. Tout le village se porta à la fête, et *Sniégourotchka*, plus abattue que jamais, fut emmenée par ses compagnes, moitié de gré, moitié de force. Les jeunes filles se firent des bouquets et se tressèrent des couronnes. Le soir, on alluma les feux, et toutes se rangèrent l'une à la suite de l'autre, pour sauter par-dessus les brasiers. *Sniégourotchka* était la dernière. Eh bien! quand son tour fut venu, et qu'elle s'approcha des feux brûlants de la Saint-Jean, les jeunes filles entendirent un gémissement, un léger soupir, et, en se retournant, elles ne trouvèrent plus leur douce compagne. Toutes leurs recherches furent vaines, car, ce que personne n'avait vu, c'est que l'enfant de neige s'était changée en légère vapeur et s'était envolée vers le ciel bleu, sous la forme d'un petit nuage blanc.

VERA DAMEROFF.

ENCYCLOPEDIE

* * *

C'est la coutume en Russie pour les duellistes de déjeuner ensemble avant d'aller sur le terrain du combat.

* * *

Par une belle journée on estime que tous les bicyclistes du monde parcourent ensemble 100,000,000 milles, soit 4,000 fois la circonférence de la terre.

* * *

Le Chinois ont un dieu pour chaque maladie.

* * *

Les plus hautes vagues se voient au Cap Horn. Elles s'élèvent à une hauteur de 46 pieds et ont 765 pieds de longueur au sommet d'une vague à l'autre.

* * *

Un marbre noir artificiel se fabrique en Italie en imprégnant de la poussière blanche avec un mélange égal d'asphalte de volcan et de goudron.

LES MEMOIRES DES HOMMES CELEBRES

Extrait du Génie du Christianisme

Pourquoi n'avons-nous que des Mémoires au lieu d'Histoire, et pourquoi ces Mémoires sont-ils pour la plupart excellents?

Le Français a été, dans tous les temps, même lorsqu'il était barbare, vain, léger et sociable. Il réfléchit peu sur l'ensemble des objets; mais il observe curieusement les détails, et son coup d'œil est prompt, sûr et délié: il faut toujours qu'il soit en scène, et il ne peut consentir, même comme historien, à disparaître tout à fait. Les Mémoires lui laissent la liberté de se livrer à son génie. Là, sans quitter le théâtre, il rapporte ses observations toujours fines et quelquefois profondes. Il aime à dire: "J'étais là... Le roi me dit... J'appris du prince... Je conseillai... Je prévis le bien, le mal." Son amour-propre se satisfait ainsi; il étale son esprit devant le lecteur, et le désir qu'il a de se montrer penseur ingénieux le conduit souvent à bien penser. De plus, dans ce genre d'histoire, il n'est pas obligé de renoncer à ses passions dont il se détache avec peine. Il s'enthousiasme pour telle ou telle cause, tel ou tel personnage; et tantôt insultant le parti opposé, tantôt se raillant du sien, il exerce à la fois sa vengeance et sa malice.

Depuis le Sire de Joinville jusqu'au Cardinal de Retz, depuis les Mémoires du temps de la Ligue jusqu'aux Mémoires du temps de la Fronde, ce caractère se montre partout; il perce même jusque dans le grave Sully. Mais quand on veut transporter à l'histoire cet art des détails, les rapports changent; les petites nuances se perdent dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l'Océan. Contraints alors de généraliser nos observations, nous tombons dans l'esprit de système; d'une autre part, ne pouvant parler de nous à découvert, nous nous cachons derrière nos personnages. Dans la narration, nous devenons secs et minutieux, parce que nous causons mieux que nous ne racontons; dans les réflexions générales, nous sommes chétifs ou vulgaires, parce que nous ne connaissons bien que l'homme de notre société.

ENCYCLOPEDIE

La valeur d'une tonne d'or pur est de \$602,799.21.

On estime qu'il y a 800 aveugles pour chaque million de population.

* * *

L'épaisseur d'un cheveu est de la 250^{ème} à la 600^{ème} partie d'un pouce. Le cheveu rouge est le plus gros, le blond est le plus fin.

* * *

Les parents des enfants japonais surveillent pour que leurs enfants écrivent des deux mains. C'est une coutume à répandre.

* * *

L'esclavage fut établi pour la première fois aux Etats-Unis, à Jamestown, Vie., en 1619.

* * *

Il y a un lac nommé Sclawik dans l'Alaska qui mystifie les savants. Il monte et s'élève en suivant les marées de la mer. Au fond l'eau est salée mais à la surface il y a une nappe d'eau douce.

* * *

Dans la Nouvelle-Zélande deux personnes travaillant ensemble constituent une fabrique.

* * *

Les astronomes nous disent qu'il y a 17.000.000 de comètes dans notre système planétaire.

* * *

Parmi les indigènes du Mexique, il y a 150.000 descendants de l'ancienne race des Aztèques.

* * *

La région de la Mer Morte est une des plus chaudes du globe et l'on dit qu'il s'y évapore un million de tonnes d'eau par jour.

* * *

Si nous remuons nos jambes aussi vites que celles d'une fourmi nous ferions 800 milles à l'heure.

* * *

On estime qu'en Amérique 3.000.000 d'hommes se font raser trois fois par semaine. A dix centimes pour chaque fois, cela fait par année \$15.60 par individu, et \$46.800.000 pour les 3.000.000.

LES CAUSES PREDISPOSANTES DE LA TUBERCULOSE

Et comment les Eviter

Pour qu'une personne devienne infectée par la bacille de la tuberculose, il faut deux circonstances:

1o Le germe de la maladie doit faire son entrée dans l'organisme.

2o La personne, ou certaines organes, doivent être dans un état de vitalité si amoindrie que les germes de la maladie ne sont pas immédiatement détruits, ils se multiplient au contraire, secrètent leurs poisons, et de cette manière abattent encore davantage la vitalité des tissus. Ainsi, du moment qu'un germe est introduit dans l'organisme, il peut facilement envahir d'autres parties du corps en se multipliant.

Nous savons que les bacilles de la tuberculose ont été trouvés dans le nez de personnes saines, et même dans des tissus plus profonds, comme par exemple les ganglions lymphatiques, sans que ces personnes soient atteintes de tuberculose pulmonaire. Nous savons que des personnes en parfaite santé ont bu du lait chargé de bacilles, et pourtant elles sont restées indemnes. Nous savons que les phthisiques crachent des bacilles en nombres énormes, et que ces bacilles se retrouvent dans la poussière autour de leurs lits, etc. Pourtant, les personnes en pleine santé peuvent vivre pendant des mois avec les tuberculeux et les soigner sans éprouver aucun trouble, quoiqu'elles doivent aspirer en grand nombre les bacilles de la tuberculose. Dans les conditions ordinaires, à moins qu'un très grand nombre de bacilles puissent s'introduire, les cellules de l'organisme sont capables de les détruire. Si la santé est temporairement mauvaise, les bacilles peuvent gagner du terrain, mais chez la plupart des gens, ils cessent de se développer dès que l'état de santé devient meilleur. Si, au contraire, la santé reste mauvaise, le terrain infecté s'étend, la tuberculose se déclare. Il y a des personnes qui, dès leur naissance, ont une constitution si faible qu'elles offrent peu de résistance lorsqu'elles sont exposées à l'infection, comme par exemple en demeurant dans une maison avec des phthisiques ; il n'y a presque pas d'espoir d'arrêter chez elles le cours de la maladie. Heureusement que la plupart ne sont pas si faibles et que, dans les conditions ordinaires elles peuvent détruire les bacilles.

Puisque la tuberculose est si répandue, il est évident que tout ce qui affaiblit la santé doit aussi prédisposer à cette maladie. Le danger est augmenté lorsque l'individu séjourne dans une maison ou une usine où se trouvent des tuberculeux. Ce sont ces per-

sonnes exposées au danger qui doivent être particulièrement sur leurs gardes, car elles prendront la maladie, tôt ou tard, si elles ne s'entourent pas de toutes les précautions.

Quelles sont donc les causes prédisposantes à la tuberculose et comment peut-on les éviter ?

1. Comme on l'a déjà dit, le nombre de germes apportés en contact avec la personne est un facteur important. Même les plus robustes ne peuvent résister à une dose trop forte de bacilles. Si on demeure chez des tuberculeux, il est nécessaire de cultiver une propreté particulière. Il faut toujours se laver les mains immédiatement après avoir touché quelque chose dont s'est servi un malade ; il est bon de se laver les mains en quittant une maison où se trouvent des malades. *Il ne faut jamais dormir dans la même chambre avec un tuberculeux.*

2. Si la santé laisse à désirer, la vie dans les maisons et dans les chambres mal ventilées l'affaiblira davantage. On ne doit pas craindre l'air frais, quelle que soit la maladie dont on souffre. Il faut donc éviter les chambres mal ventilées ; tenir les fenêtres ouvertes pendant la nuit, en gardant le corps chaud avec des couvertures suffisantes, et en évitant les courants d'air.

3. Si votre occupation est telle que vous devez rester une partie de la journée dans des chambres mal ventilées, prenez soin de vous procurer de l'air frais aux heures des repas, avant et après les heures de travail, et la nuit, pendant que vous dormez.

4. Les changements soudains de température diminuent facilement la vitalité de l'organisme ; puisque vous êtes exposés à nos saisons défavorables, prenez alors le soin d'être suffisamment habillés.

5. Les fièvres et les maladies aiguës abattent facilement l'organisme, et c'est à la suite de celles-ci que souvent la tuberculose se déclare. Il faut donc prendre un soin particulier de soi-même après la rougeole, la coqueluche, la grippe et toute maladie affaiblissante de cette nature, et s'assurer une convalescence aussi favorable que possible.

6. Encore un mot à l'égard des rhumes. Ceux qui sont sujets à tousser de temps à autres, ou qui s'enrhument facilement, doivent toujours se rappeler que chaque rhume affaiblit les poumons et prédispose à la consommation. Même un simple rhume doit être soigné de bonne heure. En s'informant sur

l'origine d'une consommation, le médecin trouve très fréquemment l'histoire d'un rhume négligé. Si un rhume dure plus que quelques semaines, consultez votre médecin, et faites vous examiner soigneusement. Car, comme nous l'avons déjà indiqué, si dans le premier degré de la tuberculose, la santé générale se rétablit, il devient facile au malade de résister à la maladie. Cela arrive souvent spontanément sans l'aide de médicaments. Plus on néglige, plus il se fait de ravages, et plus il est difficile d'arrêter la marche de la tuberculose.

7. Le système nerveux possède une influence merveilleuse sur la santé du corps. Tout ce qui nous rend nerveux, affaiblis, inquiets, diminue la vitalité, et augmente ainsi la susceptibilité à la tuberculose. Il faut donc chasser la mauvaise humeur et cultiver un esprit gai.

8. Même les plus forts sont exposés. Les surmenages, les noces prolongées, l'alcoolisme, etc., sont autant de causes prédisposantes, aussi bien que les longues heures dans les chambres où il y a foule, les excès sexuels, etc., etc. Si ces choses doivent être évitées par les gens forts, les faibles et ceux qui pendant les heures de travail, ou chez eux, doivent rester en contact avec des tuberculeux, doivent redoubler de précautions.

En un mot, tout ce qui abat la vitalité doit être évité par l'individu raisonnable, particulièrement lorsqu'il doit s'exposer à l'infection par des gens tuberculeux. Soignez donc votre santé parce qu'une santé parfaite est l'ennemi le plus sérieux de la consommation.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Papineau

A leur assemblée du 16 novembre dernier, les membres du Cercle Papineau avaient l'honneur de recevoir la visite du nouveau président Général, M. Arsène Lavallée, C. R., et du Secrétaire Général, M. L. J. D. Papineau. La séance, sous la présidence de M. l'échevin Larivière, débuta par l'admission de trois nouveaux membres, parmi lesquels, nous remarquons M. C. A. Goyette, avocat et mutua- liste distingué.

Après l'épuisement de l'ordre du jour, M. le président Larivière présente à l'auditoire, M. le Président Général Lavallée, qui, dit-il,

saura, tout comme ses prédécesseurs, conduire notre association dans la voie du succès et faire jaillir sur elle l'éclat de ses qualités d'avocat et d'homme d'affaires éminents.

C'est au milieu d'applaudissements unanimes que M. le Président Général se lève et prend la parole. Avec l'éloquence qu'on lui connaît, il s'attache à faire voir le côté national de notre institution, et il termine en assurant les sociétaires qu'il n'épargnera rien pour assurer le progrès de la société qui a bien voulu lui confier le poste suprême.

M. le Secrétaire Général lui succède. Il démontre, au moyen de statistiques, que l'Alliance Nationale occupe une place prééminente dans la mutualité du nouveau monde par le capital qu'elle offre à ses membres et il encourage le Cercle à continuer comme par le passé à être un des plus beaux fleurons de l'association.

M. Brossard, membre du Bureau Exécutif, agrégé au cercle Papineau, prit aussi la parole, et fut des mieux accueilli par ses confrères.

Parlèrent ensuite avec non moins d'éloquence, M. le Dr Denis, médecin du Cercle, M. F. P. Tremblay, Sb. P. G., avocat, MM. E. Gauthier, L. C. Forget, J. A. Laporte, etc.

Par l'attention continue avec laquelle les divers orateurs furent écoutés et par les applaudissements nourris qui leur furent prodigués, les membres du cercle ont voulu témoigner aux dignitaires généraux que leur entier dévouement était acquis à l'association et il n'y a aucun doute qu'ils feront excellentes figures dans le concours qui va se terminer bientôt.

Enfin la réunion se termina, après les remarques appropriées du Président du cercle, par une résolution remerciant M. le Président Général et M. le Secrétaire Général d'être venus relever la réunion de leur présence et de l'encouragement qu'ils ont bien daigné donner, puis tous se séparèrent en se promettant de revenir.

Cette assemblée restera dans l'histoire du Cercle Papineau comme une des plus belles et plus intéressantes qu'il ait tenues.

En 1793 et 1794, les officiers des armées françaises et, au témoignage de Soult, même les généraux, ne touchaient en argent que \$1,60 par mois. On se demande quel devait être le dénuement des soldats.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par
la Législature de la Province de Québec
en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tél. Bell 2255.

MONTREAL, DECEMBRE, 1908

RETRIBUTION SEMI-ANNUELLE

Les Secrétaires-Financiers voudront bien prendre note que la rétribution sera percevable en décembre et devra être remise au Conseil Général avec le rapport de janvier prochain. (art. 182, 183 et 214). La même observation s'applique aux percepteurs. (art. 388).

RAPPORTS ANNUELS

La clôture des comptes se faisant maintenant le 31 décembre de chaque année au lieu du 30 novembre, comme autrefois, MM. les Secrétaires-Financiers devront préparer leurs rapports dans les premiers jours de janvier prochain et le soumettre à leur cercle à la première assemblée régulière de janvier, tel que le veulent les amendements adoptés, lors de la dernière session du Conseil Général. Ce rapport sera ensuite expédié au Secrétaire Général avant le 31 janvier. Consultez à ce sujet les articles 228, 229 et 230 de la dernière édition des statuts.

ELECTIONS DES OFFICIERS DE CERCLE

Jusqu'à présent les élections des officiers de cercle devaient être faites lors de la première assemblée de décembre, date à laquelle les mandats des divers officiers expiraient. En vertu des amendements adoptés à la dernière session du Conseil Général, les élections annuelles ont maintenant lieu à la première assemblée régulière de janvier. De sorte que le mandat des officiers actuels est

continué jusqu'à cette dite assemblée de janvier 1909.

Les élections qui auraient été faites avant le premier janvier 1909 pour cette année seront nulles et devront obligatoirement s'effectuer tel que le veulent les statuts.

Voir les articles 127, 132, 135, 137 et suivants des statuts révisés.

Election des membres du comité de Surveillance des Bureaux de Perception

Les membres du comité de Surveillance des Bureaux de Perception sont élus annuellement, lors de l'assemblée générale du bureau, en janvier. Cette assemblée, conformément aux statuts, doit être tenue le troisième mardi de janvier de chaque année, au lieu et à l'heure déterminés par l'avis de convocation qui sera adressé par le percepteur sur l'ordre du Président du comité de Surveillance. Voir à ce sujet les articles 388 et 389 des statuts révisés.

VISITES OFFICIELLES

Cl. Jeanne d'Arc.—En novembre dernier le Cl. Jeanne d'Arc a donné un superbe Euchre party à la Salle Stanley. Plus de cinq cents personnes étaient présentes. M. le P. G. Lavallée qui assistait, prononça un discours très apprécié, et se montra enchanté des efforts faits par ce cercle pour populariser la mutualité. M. Art. Charbonneau, président du Euchre, remercia M. le P. G. cercle ferait tout en son pouvoir pour se distinguer pendant le présent concours.

Cercle St-Auguste.—Dans la salle du Colège Ste-Elisabeth du Portugal, au mois de novembre dernier, le Cercle St-Auguste donnait deux grandes soirées récréatives et musicales, sous le patronage de M. Arsène Lavallée, Président Général, qui a assisté à la première et a bien voulu adresser la parole. Des amateurs distingués figuraient au programme. M. Francis Fauteux, directeur, représentait M. le P. G. le deuxième soir, et adressa également quelques mots bien choisis à l'auditoire qui était très nombreux.

Ces deux soirées ont été très intéressantes et ont été un vrai succès, surtout au point de vue de la mutualité. Aussi les confrères P. Vincent, A. Sénécal, L. Desrosiers et les autres membres du comité d'organisation méritent-ils les plus chaleureuses félicitations.

Cercle St-Pierre.—M. le Président Général a visité le Cercle St-Pierre à une de ses dernières séances. Cinquante sociétaires étaient présents. C'est la première fois que notre digne P.G. visitait le cercle le plus nombreux de notre société et il en a profité pour prononcer un éloquent discours. M. le S. F. du cercle donna ensuite un compte-rendu des finances du cercle depuis sa fondation et ces chiffres démontrèrent combien florissante était l'administration.

* * *

M. J. Ernest Brossard, l'un des directeurs de notre association, a récemment rendu visite aux cercles suivants: Bruchési, Sacré-Cœur, Bourget, Jeanne d'Arc, St-Charles, Delorimier, Dollard, Maisonneuve, Ste-Marie, Contant, St-Eusèbe, Tétraultville et Lartigue. De plus, il a assisté à l'ouverture du cercle Duquette. Notre dévoué directeur sème partout par sa parole élocuente, le bon grain de la mutualité.

ÇA ET LA

Ah! s'il y avait moyen de faire remuer une fois ceux qui n'ont jamais pris part à un concours, quel triomphe on obtiendrait.

* * *

Efforcez-vous de devenir utile à votre société. C'est la meilleure manière de lui témoigner la reconnaissance que vous lui devez.

CERCLE SUSPENDU

Cl. St-Willbrod, No 290.—Suspendu le 1er décembre pour défaut de transmission avant cette date de ses rapport et remise d'octobre

CONDOLEANCES

Les cercles et bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées:

Cercle St-Valier No 20.—A M. F. Blouin, sr., à l'occasion de la mort de son épouse et à MM. F. Blouin, jr., et Pierre Blouin, à l'occasion du décès de leur belle-mère.

Cl. Notre-Dame de Lourdes No 154.—A la famille de M. Amédée Forgue, à l'occasion de la mort de madame Forgue.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé le confrère dont le nom suit son substitut auprès de son cercle, savoir: N. Doucet, M.D., cl. Brassard No 318.

MEDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif: MM. N. Doucet, cl. Brassard No 318; A.E. Jutras, cl. d'Argenteuil, No 84.

NOUVEAU CERCLE

Cercle Brassard, No 318.—Institué à Dalhousie, comté de Restigouche, N.B., le 14e jour d'octobre 1908, par Chs. Duquette, I.C.

Officiers: Chapelain, Rév. A.A. Boucher; Sub. P.G., N. Doucet; Prés., W.L.F. Levasseur; Vice-Prés., Arsène Allain; S.A., A. J. Leblanc; S.F., et Trés., Mathias Comeau; Md.-Ex., N. Doucet; Comm., J. Guignard; Introd., J. Roy.

Ce cercle avait d'abord été institué comme Bureau de Perception, le 1er mai 1907.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Ce tif. de part.	DÉCÈDE		Médecin Examineur	
		Cercle ou B. P.	Date		le	Age		Cause
814	J Damase Decolles	44 N. D. de Granby No 116	28-1-02	\$1000	23-9-8	50	Gastro entérite	Aug Mathieu
815	Henri Collard	21 Roberval No 235	1-4-5	500	9-9-8	24	Accident	Wilf Comtois
816	Omer Belland	25 St-Jean-Eaptiste No 149	22-12-05	1000	11-8-8	28	Tuberculose pulm	r. Barrette
817	Joseph Gervais	46 Verdun No 160	15-9-01	1000	23-8-8	54	Bright	Eng. Viroile
818	Pierre Perrault	48 Ste-Marie de la B. No 99	12-3-96	1000	26-9-8	61	Diabète	T. Forcier
819	Albert Galipeau	32 St-Paul No 36	7-6-93	1000	17-9-8	47	Tuberc pulm	Dr Foucault
820	Joseph Payette	34 St-Henri No 12	25-7-93	1000	-9-8	0	Débilité gén	S. Lachapel
821	Henri Lamoureux	20 St-Pierre No 8	22-1-	1000	11-10-8	25	Tuberc	F Jeannotte

L'ALLIANCE NATIONALE

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque au montant de mille piastres, étant le parfait paiement d'un certificat de dotation dont feu J. A. Teasdale, mon époux, était titulaire dans l'Alliance Nationale.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apporté au règlement final de ladite réclamation aussi, la faveur populaire ne peut qu'entourer une société aussi bien organisée.

Votre très oblige.

Mde J. A. TEASDALE.

Chambly Canton, août 25, 1908.

M. L. J. D. Papineau, S. G., de

l'Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de mille dollars (\$1,000) en paiement du certificat de dotation dont feu mon époux, Art. Peletier, était porteur lors de son décès. Je vous prie d'agréer mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette affaire.

Veillez me croire, votre dévouée,

Dame Caroline CHALOU.

Claremont, N. H., juillet 1908.

Les présentes font foi que l'Alliance Nationale m'a payé, jour, la somme de mille piastres, en règlement du certificat de dotation dont feu mon époux, Alexandre Benoit, en son vivant membre de l'Alliance Nationale, cercle St-Rémi, No 106, était titulaire.

Madame Emma Savoie BENOIT.

Témoins : H. LANGEVIN,

Dame E. J. TREMBLAY.

Montréal, 15 juillet 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

J'ai reçu, ce jour, par l'intermédiaire de M. le Dr J. A. Lapierre, membre du Bureau Exécutif, le chèque de cinq cents dollars (\$500) de l'Alliance Nationale, en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue et acompte de mon certificat de dotation.

Je suis très reconnaissant envers la société pour la diligence qu'elle a apportée dans le règlement de cette affaire, et pour les bienfaits qui résultent pour moi et ma famille des bénéfices qui me sont ainsi payés dans la dure épreuve que je traverse.

Veillez me croire, votre dévoué,

A. BINETTE.

Woonsocket, le 12 juillet 1908.

M. L. J. D. Papineau, Sec. Gén.,

Monsieur,

Madame Jean Dumas m'a prié de remercier en son nom l'Alliance Nationale du chèque de mille piastres qu'elle vient de recevoir, à l'occasion de la mort de son époux.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

James FONTAINE,

Sec.-Arch., Cercle Leclerc.

Maskinongé, le 27 juin 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

M. Félix Gunneville, Substitut du Président Général, m'a remis ce jour le chèque de l'Alliance Nationale, No 12,383, au montant de deux cent cinquante dollars (\$250.00), en paiement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue.

Veillez agréer mes remerciements pour ce prompt règlement et me croire,

Votre dévoué,

Joseph DEZIEL.

Témoin : J. B. E. MAGNAN.

Montréal, le 2 mai 1908.

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le reçu de la somme de mille piastres (\$1,000) payées à Dame Jane Hart, veuve de feu Thomas Costin. Je suis chargé de vous transmettre l'expression de sa reconnaissance à cause du zèle que vous avez mis à régler cette réclamation.

Veillez me croire, Monsieur,

Votre humble serviteur,

J. E. ST-ARNAUD.

Summerlea, 4 mai 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

J'accuse réception de votre chèque de \$500 en paiement du certificat dont feu Arthur St-Onge, mon fils, était porteur lors de son décès dans votre société, et je tiens à vous offrir mes plus sincères remerciements à vous et aux officiers pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette affaire.

Bien à vous,

Dame Céline LEBEVRE, mère.

St-Alexie Grande Baie, 16 mai 1908.

Alliance Nationale,

Messieurs,

J'accuse réception de votre lettre datée du 13 mai contenant deux chèques à l'ordre de Dame Emélie Bouchard un de \$500 et l'autre de \$10.20 que je me suis empressé de les remettre à Dame Emélie Bouchard, veuve de feu Ths. Gagné, suivant l'article 300.

Votre tout dévoué,

Joseph VINCENT, Supt.

Etat Financier

Au 31 Octobre 1908

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 septembre	\$833,495.22
Produit des contributions	22,856.79
Intérêts	327.00
	<hr/>
	\$856,679.01

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Amédée Barbe	1,000.00
Henri Gonnevillle	1,000.00
Chs. E. Caron	500.00
Louis Lajoie	500.00
Joseph Daneau	1,000.00
Michel Lambert	500.00
Auguste Roberge	1,000.00
Oscar Leduc	2,000.00
Spencer Scott	1,000.00
Pierre Legault	1,000.00
Albert Durand	50.00
Georges Grandbois	500.00
Invalidité Thomas Leblanc	500.00
Remboursement contributions	3.00
Divers	7.50
Caisse G-énérale, 5% des contributions	1,142.84
balance au 31 Octobre 108.	844,975.67
	<hr/>
	\$856,679.01

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 Septembre 1908	\$27,543.91
Produit des contributions	1,486.91
Intérêts	10.00
Réserve	2.00
	<hr/>
	\$29,042.82

DEBOURSES

Par indemnités	1,118.70
Réserve	22.00
Caisse Générale, 5% des contributions	74.35
balance au 31 Octobre 1908	27,827.77
	<hr/>
	\$29,042.82

CAISSE GENERALE

RECETTES

A 5% des contributions	1,217.19
Rétribution	329.00
Revue	16.67
Droits d'entrée	65.00
Revision et mutation	31.00
Fournitures	46.51
Intérêts	58
Assurance garantie officiers Cercles et B. P.	9.61
Divers	22.75
	<hr/>
balance au 31 Octobre 1908	1,738.31
	<hr/>
	\$ 3,578.56

DEBOURSES

Par Organisation	404.49
Propagande	469.00
Entretien du bureau :	
Eclairage	4.38
Loyer	78.00
Assurance garantie	63.00
Loyer voûte sureté	5.00
Téléphone, télégraphe, poste express	95.89
Impressions et papeterie	79.90
Salaires d'officiers et employés	738.70
Revision examens	56.40
Divers	48.76
Inspection	220.06
Frais d'assemblée (convention)	34.80
" investigation réclamations	41.61
Revue	332.78
Assurance garantie officiers cercles et B. P.	3.60
Remboursement dépôts re-prêts	20.00
Divers	15
	<hr/>
balance au 30 Septembre 1908	2,696.61
	<hr/>
	\$ 3,578.56

RESUME

Balance Caisse de Dotation	\$844,975.67
" " C. des Malades	27,827.77
" " d'Epargne	49,470.29
	<hr/>
	922,273.73
Moins Caisse-Générale soustrée	1,840.25
	<hr/>
	920,433.48

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 36,000.00
Municipalités Scolaires	46,364.51
Municipalités	36,560.00
Prêts hypothécaires	770,390.27
Dépôt Gouvernement Nouveau Brunswick	16,000.00
Cercle	60.00
En banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale	22,052.46
	<hr/>
	921,427.24
Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	993.76
	<hr/>
	\$920,433.48

Montréal, 31 Octobre 1908.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O BOURTON,

J. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée,—et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée.—Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se le recourer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois,

les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABRÉVIATIONS. — CL signifie Cercle; S.B.P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Financier; Md.E., médecin examinateur.

No 1 — CL ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P. G. F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Prés., Alex. Prud'Homme; 15, Sherbrooke O., Md. E. G. E. Larin 383 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 301 Verandais; S.F. G. E. Clapin 321 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous le signe St-Joseph

No 2 — CL MONT-ROYAL, Montréal: S.A., E.A. Grisé, 246 Workman; S.F. Herm. Moné te, 192 Duvernay Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 vienet, 5 hrs p.m.

No 3 — CL SAURE-CHARLES, Montréal: S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Victoria. No 4 — CL DORVAL: S.A., Emery Quénel; S.F., J.B. Lafabre. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5 — CL VILLE-MARIE, Montréal: S.A., Edouard Barolet, 2336 St-Jacques; S.F. J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques Réunions, 2e et 4e vendredis 8 hrs p.m., Salle Balby, 98 rue Fulford.

No 6 — CL SAURE-CHARLES, Montréal: Chapelain, R. V. P. L. Adam, Chap. Hon.; S.B. P. G., J. Nap. Perrault 857 Ontario Est; P. F. J. Wilf. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S.F. W. Dufault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m. Salle St-Vincent de Paul.

No 7 — CL STE-ANNE DE BELLEVUE: S.A., I. J. Bousso S.F. et T. M. C. Bezner. Réunions, 3e mercredi, 7 p.m., salle S. Valde.

No 8 — CL ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S.F., J. A. Mironault, 1390 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

No 9 — CL STE-TERESA, Montréal: Co. Jacq. Cartier; S.A., Al. d'Arc. Bollaun; S.F. et T. A. Z. Libersan. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez le notaire Libersan.

No 10 — CL ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rev. J. C. Robillard S.B.P.G., Isid. Fortier, 146 Centre; Prés.: P. X. A. Fortin, 298 Centre Md. E., E. G. Dagenais, 541 Grand Tronc S.A., N. Belleil, 411 Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quinault, coin Centre et Char, levé.

No 11 — CL NOTRE-DAME, Montréal: S.A. S.F. et T. Dr. G. E. Cartier, 304 Carré Chabollaiz. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12 — CL ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 1838 Notre-Dame O.; S.F., F. G. Poirier, 1055 St-Antoine Réunions, 2e et 4e jeudis 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1889 Notre-Dame O.

No 13 — CL ST-JACQUES, Montréal: S.A., Raoul Larose, 187 Ste-Hubert; S.F. J. E. Lafontaine, 187 Ste-Hubert. Réunions, dernier samedi, 3 h. p.m. au No 30 Ste-Jacques.

No 14 — CL ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A. S. Thibaudau S.F. et T. F. F. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., salle Charette.

No 15 — CL ST-MEDARD, Cocean-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Dozace 8.30 hrs p.m.

No 16 — CL ST-VALIER, Québec: S.A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emédo Vallières, 412 St-François Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Motard.

No 17 — CL ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S.A., Art. Brault; S.F. et T. Adélar Raymond Réunions, dernier vendredi, 7.30 P.M., salle Raymond.

No 18 — CL NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot: S.A., W. Pilon S.F. J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, 2 1/2 h. p.m. bureau du curé.

No 19 — CL LAROCQUE, Sherbrooke: S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. F. Édouard. Réunions 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., édifice Murray, rue King.

No 20 — CL ST-LOUIS DE TERREBONNE: Chapelain: M. l'abbé Perrault; S.B.P.G., J. Charbonneau; Prés.: J. A. Thérien, S.A., A. Frigault S.F. et T. Jos. Gauthier; Md. E., E. L. Africain. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Arts.

No 21 — CL ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C.A. Descary M. V. G. P. A. Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi, à 7.30 hrs p.m.

No 22 — CL HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28 Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Déséry. Réunions, 2e et 4e lundi 8 hrs p.m., salle Lafabre, 87 Avignon.

No 23 — CL MONTREAL, Co. Leschigan: S.A. et T. M. Granger, N.P.: S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche, 3 h. p.m., à la salle publique.

ÇA ET LA

Le succès ne fait mauvaise mine qu'à ceux qui le fuient. Suivez-le il vous sourira.

* * *

Ne pas grimper est un bon moyen de ne pas dégringoler. Ne pas essayer de chercher de nouveaux membres est le meilleur moyen de n'en pas trouver.

* * *

Secouez votre apathie, sachez avoir de l'ambition.

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield, S. A., M. Châtel, S.F., Léopold Laplante Réunions, 1er et 3e dimanches, 8 h. Monette, rue Ste Océaire, à 1 heure

No 36—CL. ST-PAUL, ville St Paul; S. A., N. Dombrou, S.F. et T., Narcisse Boyer. Réunions, samedi, mardi, 8.30 h. p.m. Salle Daoust.

No 37—CL. CONTRECOEUR, S. A. J. E. D. G. Guyon, S.F. et T. Honoré Tétrault. Réunions, dernier lundi, bureau u. E. Handfield, 7 p.m.

No 43—CL. ST-VINCENT, Montréal; S. A., J. E. Lachapelle, 1856 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 223 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 h. p.m., salle Larivière, 5 Dufresne

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal; S. A., G. A. Malloux, 909 Demontigny Est. S.F. Jos. de Vauxcel 900 St-Hubert Réunion 1er et 3e mercredis, 8 h. p.m., Salle Braun, 371 rue Jarry.

No 45—CL. RIGAUD; S. A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 h. p.m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet; S. A., Avila Prout; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 h. p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine; S. A., J. S. A. Aaby; S.F., Alb. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 h. p.m., salle Union St-Joseph

No 50—CL. ST-GUILLAUME, Co. Yamaska; S. A., P. B. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 8 h. p.m., salle Publique.

No 54—CL. ST-JEAN-CHRYSOLOGE; S. A., J. E. Dérome; S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 h. p.m. salle du Conseil.

No 58—CL. STE-JUSTINE; S. A., Georges Desparois; S.F. N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 h. p.m., chez M. Désiré Lauzon.

No 60—L. SOULANGES, Les Océaires; S. A. Roch Leroix, Cascades Pointe. S.F., O. Laboursdrière. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 h. p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal; S. A., L. P. Fortin; S.F. de Massey Harris Co Ltd, rue Selby, Westmount; S.F. Lesage, 87 de Massey Harris Co Ltd, rue Selby, Westmount. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Soutigny.

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HUILL; S. A., Hor. Pitre; S.F. et T., Henri Bélanger. 154 Principale. Réunions, salle LaSche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S. A., Médard Forest; S.F., Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi chez le notaire Dufort.

No 66—CL. LAPRAIRIE; S. A., Alpha-e Durançon; S.F. J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez M. Dam Grav

No 67—CL. ST-HYACINTHE, S. A., B. L'Homme; S.F. L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mercredis 197, Cascades, à 8 h. p.m.

No 69—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve; S. A., Michel Couture, 475 Oriens; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 h. p.m., 181 Lévesque.

No 73—CL. ST-BARTHELEMY Co. Berthier; Chaplain, Rév Régis Bonin; S.F. G., Jos. Lafontaine; Prés., Ars. Barrette Md.E. E. Landry; S. A., Jos. Jovinville; S.F., Ch. L'Esneur; Réunions, 2e lundi, 8 h. p.m.

No 78—CL. CHARLEMAGNE, Ville St-Louis; S.F. P. G., J. P. Lamarque, N. F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, 756 Men ana; S. A., Léon DeFoy, 490 av. Mt Royal; S.F. et T., L. N. Cadieux de Courville, 96 Fontaine; Md.E., Ern. E. Lauzon, 411 av. Mt-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Pontiac, 8 h. p.m.

No 79—CL. BOURGET, Montréal; Chaplain, Rév. M. Demers, curé; S.F. G., J. C. Lamothe, 823 St-Hubert; Prés., J. F. Labarre, 333 Fullum; Md.E., Ad. Corsin, 218 Maisonneuve; S. A., J. B. Désautiers, 177 Beaudry; S.F., Will. Piché, 144 Sanguet; Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 785 Ste-Clotilde.

No 80—CL. FIERVILLE; S. A. H. L. Shoener; S.F., R. Shoener. Réunions, dernier dimanche, 8 h. p.m., salle Shoener

No 83—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf; S. A., L. A. Lacroix; S.F., & T. Ur. Bourque. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 h. p.m. salle Frenette.

No 92—CL. ST-JOACHIM, Louisville; S. A., J. A. Vada; boncourt; S.F., Art. Désautiers. Réunions, 15 et dernier du mois, 641 rue Bélair, à 8.30 h. p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec; S. A. J. B. Landais; S. Escalier Champlain; S. F. et T., J. A. Gauvin; 3 Notre-Dame Réunions, 3e lundi, 8 h. p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCHE; S. A., Pepin S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauveville; S. A., E. O. Lemieux; S.F., et T., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 8 h. p.m., salle Lachance.

101—CL. DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce; S. A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin, 130 h. p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel; S. A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 128—CL. DUVERNAY, Montréal; Chaplain et S.F., G., Rév. M. Beaudoin; Prés., J. A. Latrelle, 229 Duvernay; S. A., Joseph Ménard, 116 Duvernay; S.F., O. Legault, 116 Duvernay; Md.E., Henri Campeau, 1507 Notre-Dame Ouest. Réunions, 4e lundi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 h. p.m.

No 134—CL. TRIZUVEAU, Trois-Rivières; S. A., L. G. Jourdain, Bureau de Foch; S.F., et T. Art. Spérand Réunions, 1er et 3e mardis, 8 h. p.m., 138 Notre-Dame.

No 135—CL. STE-GENEVIEVE DE SATICAN; Chaplain Rév. M. Bellemare; S.F. G., Donat Barbeau; Prés., Lib. Bé langer; S. A., L. M. J. Thibault; S.F., et T., O. Duval; Md.E., P. K. H. Réunions, dernier dimanche, après la messe à la salle Massicotte.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal; S. A., J. A. H. Bohémier, 736 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 2840 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 h. p.m.

No 137—CL. ULTRAS, Sorel; Chaplain, Rév. W. Hébert, P.S.B.; S.F. G., Aug. Comte, 444 St-Paul; Prés., P. Bourget, 157 St-Martin; S. A., O. Lapallice, 813 St-Hubert; S.F., J. A. Lhounard, 877 Dorchester Est; Md.E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredis, Monnaie National, 8 heures p.m.

No 138—CL. BRUCHE I, Montréal; S. A., J. M. E. Larivière, 35 Boucher; S.F., J. Arm. Royanait, 434 St-Christophe. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle St-Louis, 588 tinsab, 8 h. p.m.

No 140—CL. CHOUICOUTIMI; S. A., D. V. Morrier; S.F., a b Latontaine Réunions, 1er vendredi, salle Château Sagunay a s. p.m.

No 144—CL. STE-MARIE, Montréal; S. A., Av. Bourbonnière 204 St-Jacques; S.F., Jos. Marois, 328 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Garau, 248 Maisonneuve, 8 h. p.m.

No 148—CL. CHENILLE, Montréal; S. A., J. A. C. comcal 71 Lévis; S.F. et Tres. Geo. Guy, 325 Workman; Réunions, 1er mercredi, 8 h. p.m. salle Duvernay, 45 Vinet.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chaplain, Rév. M. Aulais, curé; S.F. G., Albert Dépatis, 4514 Drolet; Prés., Noé Leclerc, 274 Sanguet; S. A., E. A. Desroches, 11 Boyer; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barthe, 307 Drolet. Réunions, 2e et 4e vendredis, 377 Sanguet, 8 h. p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe; S.F. G., C. Bastinet; Prés., Jos. Vinet; S. A., C. E. Lucas; S.F. et T., F. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschamps. Réunions, dernier dimanche, 4 h. p.m., salle Guy, Beauvilliers.

No 158—CL. LECLEERC, Woonsocket, R. I.; Chaplain, Rév Nap. Leclerc; S.F. G., Ad. Arohamahat, 6 Longley, 214 Prés. J. C. Maranda, Md.D., 806 Elm; S. A. James Fontaine, 195 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 378 Park Place Md. E. J. H. Boucher 54 av. Hamlet Réunions, 1er et 3e dimanches 2 h. p.m. salle de la Cour Fidélité, 142 Main St.

No 160—CL. VERDUN; S. A., J. A. A. Leclair, 129 de l'Eglise S.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Eglise. Réunions, 2e et 4e lundis; salle Caron, 2 Mullerkey 8 h. p.m.

No 168—CL. ST-SCHOLASTIQUE; S. A., Paul Em. Rochoon, S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar, 26, 8 h. p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal; S. A., A. E. Sénéchal, 72 Shearer; S.F., L. O. Fontaine, 310 Hébertia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 h. p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 166—CL. LACHESNAYE, Riverville; S. A., J. Y. Fommet; S.F., Alfred Desjardins, Frasier du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 h. p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal; S. A., J. E. Beaulieu, 592 Montcalm; S.F., O. Pepin, 553 Coloniale. Réunions, 2e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 8 h. p.m.

No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepallieur, Pire curé, Chan. Hon. V.F.; S.B.F.G., Alf. Duquette, 638 Bd St-Joseph; Prés., Nap. Royal 79 Cégeville; S.A., Oso, Desautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 22 de Gaspé; Md. E., E. Pelletier, 1830 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardi, 8 h. p.m. chez les Marchands coin Laurier et St-Laurent 8 hrs p.m.

No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., Ana. Drouin 120 Ste-Elizabeth du P.; S. F., J. G. Lacourse 315 Amherst Réunions: 2e et 4e lundi, 8 hrs p.m. salle Eiffel, Coin Amherst et Demoutigny

No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Ale Dalpé, 470, St-André; S. A. Edr uret, 62, Parc Lafontaine, S. F., Ern. Laquerre, 452, LaSaguchetière Est Md E, J. E. Bastien, 86, Visitation Tel Bell Est, 3421 Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Gagnon, Coin Amherst et Demoutigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA OUBAIE, Ville St-Louis Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; S.B.F.G., Onés. Tremblay, 154 Quer. ex. Outremont Jct; Prés., Diéud. Juteau, 1019 Clark; S.A., S. F. et Trés. H. Faradé, 13 38 St-Jominique Md. E, J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., salle Club Marol, 89 Beaudette.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1547 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 1er et 3e lundi salle Larivière 5 Dufresne, 8 hrs p.m.

No 178—CL. ST-AMILLE, Lou. Wolfe, S.A. et S.F., Anasid Beaudette. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 9 00 hrs p.m. No 180—CL. ST-PIERRE, St-Joseph, Ste-Anne, S.A. F. K. D. Frambling; S.F. et Trés. A. Dupuis, Md. E. F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CERCLE STE-CROIX, Co. Compton; S.B.P.G., Riv. N. H. Gaulin; Prés., Jos. Roy; S.A. S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md E, P. Vandandano. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m.

No 182—CL. RAINES, Weston; S.A., S.F. et Md. E. J. P. U. Le sieux. Réunions, 2e samedi, salle Marier, Woodson Station, 8 hrs p.m.

No 183—CL. ST-PROPRE S.A. S.F. et Md. E., F. X. Massolotte. Réunions, 2e mercredi, 7 1/2 hrs p.m., salle Publicité

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines S.A. S.F. et T.O.S. Vallancourt; Réunions, dernier dimanche, salle Ferron, 3 30 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau S. F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier samedi, au couvent à 7 hrs p.m.

No 188—CL. LEGARDEUR, St-Anoine de Lotbinière: S. A. Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, a pres-ytre; 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-DESIRE, Black Lake: S.A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S.A., S. F. et T., A. Fred Robarge. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p.m. salle de la Fabrique.

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S.A. et S.F., A. J. Descoteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoteaux.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. Emile Duquette 76 St-Ferdinand; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Gustain. Réunions, le 2e et 3e mardi, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1822 Notre-Dame Ouest.

No 199—CL. ST-BAZILE, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7 30 hrs p.m. salle Jacques

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCO, Ascot Corner: S.A. Théodore Goyette; S.F. et T., J. R. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe, à l'école du village.

No 204—CL. FIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove 8 hrs p.m.

No 206 CL. LAFONTAINE, Montréal: S.B.F.G., Théop July, 264 Chateaugay; Prés., et Md. E. J. W. Collette, M. D. 347 Centre, S. A., F. Duindo, 178 Charlevoix, S. F., E. Beaudoin, 479 Centre. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Ploard, 772, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Véstins; S.F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 8 hrs p.m. chez le Secrétaire Financier.

No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S. A. J. M. Richard N P S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, après a messe, bureau des notaires Duhams Richard.

No 209—CL. COURCELLES, Co. Beauce: S. A., Uld. Allard S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.

No 210—CL. ST-VITAL, Lambton: S.A., Valm. Deveau; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche à la salle publique, à 11 hrs a.m.

No 212—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S.A., G. A. Létourneau; S.F., et Md. E., J. J. Guertin. Réunions, 4e dimanche à 3 hrs p. m., salle Filiatrault.

No 213—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption: S. A. et S.F., Arcade Lebeau; Md. E., J. A. Labreche. Réunions, dernier dimanche, 3 30 p.m., chez le secrétaire.

No 214—CL. LA VALLEE, Canapscual: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle Bouchard

No 215—CL. ST-PACOME, Co Kamouraska: S.A., L. M. Le rou; S.F. et T. Jos Boucher. Réunions, dernier dimanche, après messe

No 217—CL. ST-BRAXÈRE, Bromptonville S.A., J. O. Desmarais; S.F., Ernest Bédange. Réunions, dernier dimanche, 1 30 p.m., sous-bas emen de l'église.

No 219—CL. GRAVEL, L'Anvers: S.A., Jos Goron; S.F., C. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7 30 hrs, bureau du noiaire St-Amant.

No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F., J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11 30 h. a.m.

No 222—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. B6 langer 246 Rue Richelieu; S.F., Jos. Moffet, 127 Desfossez. Réunions, 4e lundi, 3 p.m. salle Brunet, rue St-Joseph

No 224—CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire: S. A., Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réunions, 3e dimanche, 7 30 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 226 CL. ST-ARCHEVEQUE DU LAU, Co de la Tortue: S.A., Dona. Bellefleur; S.F. et Md. E., J. E. Colin. Réunions, dernier vendredi, 8 hrs p.m., chez M. le curé Bonin

No 227—CL. VIGER, Montréal: S.A. Alb. Desfossez, 380 St-Timothé S. F., et Md. E., H. A. Quintal, M. D., 1331 Ste-Catherine Est Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, le 4er et 3e mercredi, 8 hrs p.m.

No 228—CL. DUFFESNE, Sherbrooke-Est: S. A., Will. Lavoy; S.F. et T., J. O. Archambault. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7 30 hrs p. m.

No 229—CL. FABRE Delorimier: S.A., P. Baribeau 1108 Rachel Est; S. F., J. W. Bastien, 1239 Papineau; Md. E., Alf. Dagen, 1108 Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudi, salle Delorimier, 1129 ave. Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 231—CL. LAVERGNE, Co. Compton: S. A. et T. Rév J. O. Mercier. Alb. Mines. Réunions, 3e dimanche, l'école paroissiale à midi.

No 232—CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S.A., G. H. Vallancourt; S.F. et T., R. G. Gaden. Réunions, 3e dimanche, 1 30 h. p.m., Black Murray

No 233—CL. ROBERVAL, Asbestos: S. A. J. O. Della, S.F., Gédon Bolvert. Réunions, 3e dimanche, après la grand-messe, salle Brunet.

No 236—CL. DE BEAUJEU, Weston: S.A., J. T. A. Gravel Md. E., S. F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., O. Gervais; S.F., Art. Venex. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais

No 242—CL. BESTIGOUHF, Campbellton N.B. S.A., Au rèle Lacroix; S.F. et T., L. G. Pinaut. Réunions, 1er dimanche, 11 hr. à 11 h. 45

No 244—CL. ST-PHILIPPE Windsor Mills: S. A., Frédéric Colero; S. F., Omer Reed. Réunions 4e dimanche, 1 h. 30 m., embrasement de la paroisse.

No 246—CL. ST-THOMAS, Compton: S. A., S. F., et T., L. C. Drolet; Réunions: 2ème vendredi, 8 hrs p.m. salle St. M. Ome Pointe.

No 247 CL. STE-EULALIE, Co. Nicolet: S. A. S. F. et T. P. DeNeri Richard. Réunions, 3e samedi, à 7 30 p.m., chez M. Jos. Bergeron.

No 248—CERCLE ST-EDMOND, Coaticook: S.A., Léon Trudeau; S.F., Félix I. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche à 7 30 p.m., salle St-Jean-Baptiste

949 CERCLE ST-RAPHAEL: S.A. S.F., et T. Abraham Boche; Réunions; 3e dimanche au bureau du Dr Belleau à 3 p.m.

No 250—CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond: Chapelain, Rév. P. Quinn; S.B.P.G., Ernest Poulin; Prés., A. J. Bédard; S.A. et S.F., J. B. U. Bernard; Md.E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, 1 heure p.m., salle du collège.

No 251—CL. DE LA PELTRIE, Rock Island: S. A., C. A. Lafrance; Derby line, S.F., Geo. Boisvert. Réunions, 1er dimanche, 2 hrs p.m., salle St-Joseph.

No 254—CL. ST-ANTOINE DE PADOUE, Scots-town S.A., Donat St-Jean; S.F., et T., Alf. J. Blanc. Réunion 3e dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Allard.

No 255—CL. DUPLESSIS, La Patrie, S.A., Théod. Bernier; S.F. et T., Alb. Chamberland. Réunion: 3e lundi, 7 hrs p.m., salle magasin Bourret.

No 258—CERCLE TURGEON, St-Philémon, Co. de Bellechasse: S.B.P.G., Hon. Adélar Turgeon, 71 d'Auteuil, Québec; Prés., Emile Lévesque; S.A., L. J. Turgeon; S.F. et T., Z. Barnaby; Md.E., L. Blais, A. Armagh. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., chez M. L. J. Turgeon.

No 259—CERCLE MONT-ARMWY, St-Malo d'Ankiland: S.A. Eusebe Madore; S.F. et T., J. O. Boudet. Réunions, 2e dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 203—CL. **ARTHABASKA**, Co. Arthabaska; S. A., A. A. Fisher; S. F. et T. F. X. Lemieux. Réunions, 8ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 204—**CEROLE STE-CLOTILDE**, Ste-Clothilde d'Horton; S. A., Wilfrid Bergeron; S. F. et T., Omer Leconte. Réunions, 8ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Anouin.

No 205—**CEROLE RIVIERE - A. PIERRE**, Co Portneuf S. A. et T. Wilbrod Voyez. Réunions, dernier samedi, 11 h. p.m., salle Cauchon.

No 207—**CEROLE ROYAL**, Ville St-Louis; S. A., Jos. Nolin, 36 Maguire; S. F. et T., Alex. Drouin St. de Gaspé. Réunions, 30 et 4e lundi, salle Banque des Marchands.

No 270—**CEROLE COLOMB**, Roxton Falls; S. A., Norman Beauchemin; S. F. et T., Rémi Tétraud. Réunions, 8ème lundi, 7.30 p.m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 273—**CL. ST-CAJETAN**, Mansouville, Co. Brome; S. A., S. F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 30 dimanche, à 11 hrs p.m., école du village.

No 278—**CEROLE LACADIE**, Co. St-Jean; S. A., Vltor Brault; S. F., Alo. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 275—**CL. NAPOLEON**, Charlemagne, Co. l'Assomption, S. A., S. F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, dernier dimanche, à 8 hrs p.m., salle des Artisans.

No 276—**CL. ST-CYRILLE**, Co. Drummond; S. A. et S. F., J. F. Faré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Faré.

No 277—**CL. POINTE-CLAIRE**, Co. Jacques-Cartier; S. A., S. F. et Trés., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 279—**CL. BOSSUET**, Knowlton, Co. Brome; S. A., L. A. Gingras; S. F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 30 mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 288—**CL. ST-PRIME**, Co. Chicoutimi; S. A., S. F. et T., Air. Yésinas. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.

No 285—**CL. ST-PELICLIEN**, Co. Chicoutimi; S. A., S. F. et T., H. St-Pierre protém. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 289—**CL. GRATON**, Pawtucket R. I.; S. A., Arthur Ails, 98 Anthony Av.; S. F. et T., N. L. Brouillette, 236 Main St. Réunions, 1er dimanche du mois, 2 hrs. p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290—**CL. ST-WILBROD**, Hébertville Station, Lac St-Jean, S. A., Nap. Hudon; S. F., Jos. Angers. Réunions, 30 dimanche du mois, 1 hr. n. m., club St-Jean-Baptiste.

No 291—**CL. MONTAGNALS**, Roberval, Lac St-Jean; S. A., H. A. Houde; S. F. et T., Adl. Bouchard. Réunions, 30 et 4e vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 292—**CL. ST-GEDEON**, St-Gédéon, Lac St-Jean; S. A., S. F. et T., Thomas Lavioie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.

No 293—**CL. MEEBASTHOUAN** St Jérôme, Lac St-Jean; S. F. et T., F. Plourde. Réunions dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p.m., Salle Plourde.

No 294—**CEROLE CHAPLEAU**, Labelle, Co. Ottawa, S. A., S. F. et T. W. Moranyille. Réunions dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m. salle du Club Athlétique.

No 295—**CEROLE STE-AGATHE**, Co. de Terrebonne, S. A. D. Oubé, S. F. et T., Avila Bonnard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 8 hrs p.m. salle Forget.

No 296—**CEROLE TETREAULTVILLE**, Comté d'Hochelega; S. A., Ephrem Benoit; S. F. T. et Md. E., Geo. Lacombe. Réunions, dernier dimanche, après la grand' messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St Antoine.

No 297—**CEROLE LAROUCHE**, St-Bruno, Lac St-Jean, S. A., Edgard Bouchard; S. F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 300—**CEROLE LAURIER**, Montreal, Sh. P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine Est; F. G. A. Lafontaine, 236 St Denis; S. A., Emilie Gory, 226 Ste Catherine Est; S. F. et T., Léidore Moquin, 55 St-Laurent; Md. Ex., L. P. Dorval, 857 St-Denis. Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs p.m.

No 301—**CL. STE-ADELE**, comté de Terrebonne; S. A. A. Lanthier; S. F. et T., Ed. L. Dupré; Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m. Salle E. Longpré.

No 302—**CL. OKA**, comté des Deux-Montagnes; S. A. Adolphe Chéné; S. F., T. et Md. Ex. J. W. Oulmet. Réunion, 30 dimanche, 3 p.m. Salle du collier.

No 303—**CEROLE BOUCHETTE**, Lac St-Jean; S. A., J. E. Meria; S. F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turver.

No 305—**CEROLE DUFURNEL**, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S. A., Sam Huot; S. F. et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, 3er samedi, 7 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.

No 306—**CEROLE ST-ALEXIS**, Co. Chicoutimi; S. A., S. F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7½ hrs p.m., à la Salle Pél.

No 307—**CEROLE BAGOTVILLE**, Co. Chicoutimi; S. A., Victor Côté; S. F. et T., L. J. Levesque. Réunions, 4e lundi, à 7½ hrs p.m., à la salle Simard.

No 309—**CL. ST-ALEXANDRE**, Co. Iberville; S. A., Thé J. Davignon; S. F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 30 mercredi, à 7.30 p.m., à la salle C. Ang. P. Gosselin.

No 310—**CL. ST HUGUES**, Co. Bagot; S. A. Wilfrid Mélançon; S. F. T., et Md E. J. E. Michaud. Réunions 1er lundi à 7 hrs. p.m. à la salle publique du village.

No 311—**CL. VILLERAY**, Co. Hochelaga; S. A., J. Ed. Roy, 2478 Labelle; S. F. et T. Jos Beauvais, 1955 Dufferin. Réunions, 20 et 4e mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle Raymond 3163 St Hubert

No 312—**CL. BREBUEF**, St-Pierre, Co. Montmorency; S. A. Wm. Parsons; S. F. et T. Jos Alb. Bielle. Réunions; 30 Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavalée.

No 313—**CL. BOURASSA**, North Hatley Co Standand; S. A. L. Séguin, S. F. et T. Alf B. Pelletier. Réunions; 30 mardi, à 7½ hrs p.m. chez M. Alf B. Pelletier.

No 314—**CL. PARENT**, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S. A. Ed. Besudoin, S. F. et T. O. Gosselin. Réunions; 30 dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village.

No 315—**CL. ST CHARLES BORBOMEE**, Garthby, Co. Wolfe; S. A., Clovis Tessier, S. F. et T. J. S. Poulin. Réunions; 30 vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

No 316—**CL. COULONGE**, Roxton Pond, Co. Shefford; S. A. Nap. Lavalée, S. F. Trés et Md. E. B. Godbout. Réunions; 30 et 4e mercredi à 7.30 hrs p.m., à la salle Hubert Dutille.

No 317—**CL. SIR GEORGE ETIENNE CARTIER**, Saint-Jochim, Co Shefford; S. A., S. F. et T. E. Latour. Réunions; 4e mardi, à 8 hrs p.m. à la salle municipale.

MALADIE

Les contributions de-dessors sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age		Taux		Age		Taux		Age		Taux	
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	28	45	45	65	47	67	48	67
19	36	28	40	27	46	46	68	47	68	48	68
20	36	29	41	28	47	47	69	48	69	49	69
21	37	30	41	29	48	48	70	49	70	50	70
22	37	31	42	30	49	49	71	50	71	51	71
23	38	32	43	31	50	50	72	51	72	52	72
24	38	33	43	32	51	51	73	52	73	53	73
25	39	34	43	33	52	52	74	53	74	54	74
26	39	35	44	34	53	53	75	54	75	55	75

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le comité pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ. — 1^o de \$5 par semaine, pendant 30 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2^o de 60 centimes par jour, pendant 34 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires qui éroit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alo. porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) FRACTIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Âge d'admissibilité: de 18 à 55 ans.

Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale

Capital de réserve dans sa caisse de dotation, (assurance de vie), 31 Oct 1908	\$844,975.67
Capital dans ses caisses locales des malades, 1er Décembre 1907	173,684.40
Capital dans sa caisse centrales des malades, 31 Oct. 1908 .	27,827.77
Capital de la caisse générale (Administration), 31 Août 1908.	2,999.41
<hr/>	
Total	\$1,049,486.98

CAPITAL ACCUMULE

\$1,049,486.98

Après 15 ans d'opération.

Effectif:—**19,613** membres en règle au 1er juillet 1908.
 Nombre de cercles en règle au 1er novembre 1908 **293**
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er nov. 1908 . . . **108**

No 318—CL. BRASSARD, Dalhousie, N. B. S. A., A. J. LeBlanc, S. F. Mathias Comeau. Réunions : 3e dimanche; à 4 h.s p.m., à la salle C. M. B. A.

BEAUDIN, C.R

J. T. CARDINAL, L.L.E.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. Avocats ..

1808 RUE NOTRE-DAME

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,
GERANT GENERAL : M. Tancrede Blonvenu

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
Certificat de Dépôt @ 3½%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga
MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Réserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.